Comité Départemental de Tennis d'Indre et Loire
Rue Suzanne Lenglen, 37000 Tours
Tel : 02 47 44 38 01
www.cdtennis37.fr
Comite.indre-et-loire@fft.fr

Compte rendu du COMITE DIRECTEUR du 17 Décembre 2021

Ouverture de la séance à 18h45.

Présents :

LEVIEUGE Éric, MERCIER Philippe, AUBUSSON Jérôme, LEROUX Sophie, SIMON-SEYSE François, HINDY Marc, JAOUEN Christelle, MONTERRAT Éric, FIOT Valérie, REMY Nathalie, LE BERRE Virginie, LEMAIRE Michel, SCHURDEVIN Fabrice, TOLLIE Jean-François, GUIBERT Pascal.

Invités :

VAN GHELDER Guillaume, RIEU Véronique.

Absents :

MEZIERES David, STOCKER Serge, FROUIN Nicolas, KOLVINTER Frédéric, USAL Yves, GUILLOTEAU Yann, BOIDRON Pascal (invité).

1– Nouvelles membres cooptées dans la commission tennis féminin

* Validation de l'entrée de 3 membres dans la commission Tennis Féminin.
  - Léa Kellogg (TCJ)
  - Valérie Marcille (TC Ballan)
  - Nathalie Métais (ATGT)

Proposition adoptée à l'unanimité par le comité directeur.

2 – Etat Généraux du Tennis Féminin

* Choix des premières propositions retenues par le Comité départemental.

  - Mise en place des référents de clubs tennis féminin.

Un mail aux présidents de clubs va partir rapidement pour leur demander de nous communiquer le nom de leur référent club du tennis féminin.

- Création de thèmes d'animations trimestrielles avec possibilité de manifestations dans les clubs volontaires, échelonnées sur des périodes d'un mois à des dates différentes afin d'avoir une offre plus grande et plus flexible pour les dames désireuses de participer sur tel ou tel lieu.

- Mise en place sur le prochain championnat d'hiver à titre expérimental, d'une journée non mixte. Lors de la 3ème journée, un week-end tout entier sera laissé aux messieurs pour programmer leurs rencontres (samedi matin ou après-midi ou dimanche matin ou après-midi), le week-end suivant, les dames bénéficieront de la même liberté de programmation pour leur journée de championnat.
Ceci ayant pour but de ne pas cantonner les dames à jouer uniquement le samedi après-midi et de voir si une plus grande flexibilité dans la programmation de leurs rencontres encouragerait certaines à venir grossir les rangs des compétitrices.

- Organisation d'une tournée d'initiation au tennis cardio par le comité.
Faire découvrir cette discipline et faire pratiquer le tennis aux dames dans une autre optique.

- Création d'un listing de prestataires dans le domaine du bien-être, pouvant se déplacer pour agrémenter les animations tennis féminin organisées dans les clubs.
La diversité des prestations (massages, produits de soins, etc…) sur les différentes animations semblent être une chose appréciée.

Propositions adoptées à l'unanimité par le comité directeur.

3 – Aides départementales au haut niveau

* Soutien à nos joueurs et joueuses de haut niveau départemental (Négatifs ou numérotés)
Suite à une nouvelle proposition de la commission Haut Niveau dûe à la sortie des nouveaux classements et à l'apparition d'un panel plus important de joueurs et joueuses numérotés et négatifs, il est demandé au comité directeur d'abroger sa résolution prise lors du CD du 24 septembre dernier pour valider une nouvelle répartition de l'enveloppe de 10.000 €.

Samuel BROSSET (N° 68)	➢ 2000 € (2000€)
Luna DORMET (-15) et Bertille LANDRY (-15)	➢ 1500 € (3000€)
Amahée CHARRIER, Matthias ARDON et Lucas SCHURDEVIN (-2/6)	➢ 800 € (2400€)

Ceci permet de dégager un budget pour la mise en place du pôle espoir départemental de 2600 €.

* Pôle espoir départemental :
Une liste de 14 joueurs, volontaires a été établie afin de leur proposer des entraînements communs financés par le comité départemental.
Ces entrainements auraient lieu les vendredis après-midi avec 2 h00 de tennis et 1h00 de physique. Ils se dérouleront au TCJ en janvier, février et mars, sur dur, puis au TCT, sur terre en avril, mai et juin.
La quasi-totalité des joueurs sélectionnés appartenant à ces 2 clubs, le comité va leur proposer un partenariat afin d'avoir la gratuité de la location des courts en échange de la prise en charge de ces entraînements pour leurs meilleurs jeunes.

Une charte sera établie entre le comité et les joueurs et joueuses concernés avec notamment une demande de participation financière de 60€ par personne, une « obligation » de participer aux championnats par équipes de leur club et un minimum d'environ 60 matchs officiels à disputer par an.
Il leur sera également demandé de rendre compte régulièrement au comité départemental par le biais de la commission haut niveau de leurs résultats sportifs.

Parallèlement il va être demandé aux clubs, notamment de l'agglomération, d'accepter de proposer un tarif très préférentiel de location de courts (5 €) pour les 20 joueurs de cette liste afin de leur permett de pouvoir s'entraîner sur la surface de leur choix en fonction de leur programme de tournois.

Propositions adoptées à l'unanimité par le comité directeur.

* Organisations et projets de grands tournois sur notre territoire.

- Le TC Jocondien organise son traditionnel tournoi ITF Féminin du 27 février au 5 mars. Le comité y est d'ores et déjà partenaire.
- L'ATGT va organiser dès le mois de juillet 2022 son premier grand tournoi. Un ITF Seniors Plus qui se déroulera du 23 au 30 juillet.
- Un projet de tournoi ITF Senior Messieurs est en train de prendre forme au TC Tours et devrait voir le jour début juillet 2023.

Le comité se félicite de ces belles organisations à venir et sera présent aux côtés des clubs organisateurs.
Il en ressortira forcement une belle image de nos clubs et de notre département.

3 - Soutien à la création de pistes de Padel

* Des projets de sortie de terre de Padel se faisant de plus en plus frémissants, il nous faut définir précisément les contours de l'aide mise en place par le comité en 2019, pour de tels projets.

Par année sportive, le comité soutiendra un maximum de 5 projets qu'ils soient couverts ou extérieurs à une hauteur de 2000 € par projet sans corrélation avec le nombre de courts.
Il s'agit là d'une aide au démarrage de la structure padel pour les clubs et non un soutien financier à destination des collectivités pour la réalisation des travaux de construction. Cette aide devra servir entre autre à aider à l'achat des différents matériels (Raquettes, balles, etc.) que les clubs auront à supporter.

Le versement de cette aide sera soumis à la signature d'une convention entre le club et le comité pour définir l'utilisation des fonds versés et des contreparties souhaitées pour le comité. Nous proposerons de partir sur un nombre d'heures de mise à disposition au bénéfice du comité afin de pouvoir y organiser des animations et des compétitions à vocation départementale.

Cette proposition d'aide est mise en place jusqu'à la fin de la saison 2023/2024 (Aout 2023), c'est-à-dire jusqu'à la fin de la mandature actuelle.

Propositions adoptées à l'unanimité par le comité directeur.

4 – La caravane sportive

* Le conseil départemental remet en place pour cet été, son animation « la caravane sportive » que les communes de Loches, Bourgueil et Château Renault ont accueillie pour la première édition.

A l'été 2022, elle fera étape dans les communes de Château la Vallière, Bléré, Descartes et Chinon. Les dates ne sont pas encore connues mais l'animation passera de 5 jours à 3 par site.

Le comité s'y associera comme l'an passé.

5 – Tournoi ITF du TC Jocondien

* Une rencontre a eu lieu avec les dirigeants du tournoi ITF en octobre.

* Programmation des animations et activités pour le comité (et Ligue).

Dimanche :	Réunion commission régionale Bénévolat (Ligue)
Lundi :	Réunion des enseignants (Ligue)
Mercredi :	Journée des écoles de tennis.
Samedi :	Réunion des présidents de clubs.
	Suivi d'un cocktail et places pour les demi-finales, l'après-midi.
Dimanche :	Etats généraux du tennis féminin, 2ème phase.
	Invitation de toutes les présidentes à déjeuner puis à assister à la finale.

* Le comité a été sollicité pour une aide financière à hauteur de 4000 €.

Subvention validée à l'unanimité par le comité directeur.

6 – Point de situation et feuilles de route des commissions

* Tennis Féminin

Bilan, Actualité, difficultés ?

- La commission vit bien et aucun souci organisationnel pour le moment.
- Pour la première année, le département est partenaire du circuit Raquette FFT Ados et organisera la phase départementale en février.

Feuille de route 2022

- Mise en place des orientations prises par le comité suite aux états généraux du tennis féminin.

* Arbitrage

Bilan, Actualité, difficultés ?

- Là aussi, la commission ne souffre d'aucun souci de fonctionnement.
- Il est à noter une baisse des candidats aux différentes formations d'arbitre de chaise et de juge arbitre.

Feuille de route 2022

- Mise en place d'une formation MOJA pour les JAT faisant office de recyclage JAT.
- Editer un calendrier de l'équipe départementale d'arbitres et de juges de lignes et réfléchir à l'éventualité de déplacer systématiquement cette équipe sur les tournois Open du département.

* Jeunes

Bilan, Actualité, difficultés ?

- La commission s'asphyxie sous la charge de travail.

La nécessité de remplacer le poste d'assistante sportive est officiellement formulée.

Proposition adoptée à l'unanimité par le comité directeur.

Il va falloir élaborer la fiche de poste, essayer de quantifier au plus juste le volume horaire nécessaire et lancer le recrutement.

- la section sport étude du collège Corneille est relancée et redémarrera à la rentrée 2022. Le public ciblé sont les jeunes en 6ème et 5ème. Ils bénéficieront de 6h d'entrainement hebdomadaire.

- Notons que pour les éditions de cette saison, les championnats individuels regroupent 550 jeunes et que 130 équipes sont inscrites pour le championnat par équipes.

Feuille de route 2022

- Réfléchir à la réorganisation des individuels jeunes (Clubs d'accueil, facturation des terrains, etc…).

* Tennis à l'école, santé et handicap

Bilan, Actualité, difficultés ?

- L'activité peine à redémarrer et souffre de la suppression du poste d'assistante sportive.
Pour le moment aucune reprise d'activité avec les différents foyers spécialisés dans le domaine du tennis handicap.
La reprise de la section céci-tennis par le club de la Riche semble être en stand-by à l'heure actuelle.
Des contacts pour le tennis à l'école sont en cours et une première formation pour les enseignants est déjà programmée.

Feuille de route 2022

- Relancer les activités dans les différents domaines et notamment avec les foyers de personnes handicapées.

* Développement

Bilan, Actualité, difficultés ?

- La commission est à plein régime et des projets de développement et de promotion du tennis vont voir le jour.
- Le comité départemental devrait être présent sur la Foire de Tours aux côtés d'autres comités, dans le cadre d'une organisation par le CDOS

Feuille de route 2022

- Mener à bien tous les projets exposés lors de la dernière réunion de commission :
- Mettre en place une vraie politique de recherche de nouveaux partenaires avec présentation d'un panel de propositions différentes à plusieurs niveaux de partenariat.

* Senior

Bilan, Actualité, difficultés ?

- Pas de problème organisationnel, l'ensemble des membres sous l'impulsion de leur responsable sont impliqués.
- La commission souffre de ne pas avoir de données suffisamment à jour et fiables sur les infrastructures réelles des clubs afin d'organiser au mieux les différentes compétitions.
- Il va aussi être remonté aux instances régionales et fédérales quelques améliorations à apporter sur les outils à notre disposition comme l'admin de la Gestion Sportive, Ten'up, etc…

- Le championnat d'hiver à engagé139 équipes messieurs et 62 équipes dames.

- les engagements sont en hausse pour la coupe Schmidlin tant chez les hommes que chez les dames.
- Afin d'éviter les tirages papier excessifs, désormais les différents règlements de nos compétitions seront consultables en ligne sur le site du comité et mis à jour en temps réel.

Feuille de route 2022

- Réfléchir au prochain calendrier des compétitions, avec la mise en place d'une journée non mixte lors du championnat d'hiver 2023, comme proposée par les états généraux du tennis féminin et précédemment validé par le comité directeur.
- Réfléchir sur le bien-fondé de la différence de format de rencontre suivant les divisions lors du championnat d'hiver.

* Senior Plus

Bilan, Actualité, difficultés ?

- Il est noté que la commission travaille souvent en réaction. A voir pour plus d'anticipation et de suivi.
- La commission en effectif insuffisant (Ses membres étant aussi pris sur d'autres missions départementales, régionales et voire même nationales) doit être renforcée. Quelques noms sont évoqués pour rejoindre les rangs, le président du comité se charge de prendre contact avec les intéressés.

Feuille de route 2022

- Modification du point de règlement pour les championnats par équipes qui consiste à brûler les joueurs qui font au moins une rencontre sur le championnat Senior (+45, + 55, etc…) qui se déroule en automne et qui leur interdit de jouer lors du championnat + 35, qui lui a lieu en janvier.
Le comité directeur lors de sa dernière réunion de septembre avait émis un avis favorable à l'allègement voire la suppression de ce point de règlement.

- Harmoniser les règlements des départementaux (Format des rencontres) avec ceux de la région et du national ou à minima la plus haute départementale.

* Nouvelles Pratiques

Bilan, Actualité, difficultés ?

- Commission à faible activité à causet du manque d'installations spécifiques.

Feuille de route 2022

- Initiations dirigeants à remettre en place.
- Remettre en place le championnat départemental beach tennis.

* Homologation

Bilan, Actualité, difficultés ?

- La commission s'en sort avec les moyens personnels et matériels à sa disposition.

Feuille de route 2022

- Il est a noté une baisse significative des demandes tardives.
- Faire aboutir la démarche de levée des créneaux d'homologation pour les TMC.

* Tennis Entreprise

Bilan, Actualité, difficultés ?

- Commission active qui ne souffre d'aucun problème. Toutes les compétitions sont à jour de programmation et d'avancement.

Feuille de route 2022

- RAS, continuez

* Haut Niveau

Bilan, Actualité, difficultés ?

- Après une première saison quasi blanche dûe à la crise sanitaire, RAS dans le fonctionnement et le redémarrage de son activité.

Feuille de route 2022

- Points préalablement et spécifiquement abordés au point 3 de ce présent compte rendu.
- Finaliser les chartes avec les joueurs aidés et finaliser la mise en place des entraînements du pôle espoir.

* Communication

Bilan, Actualité, difficultés ?

- Commission à faible effectif (2) qui mériterait d'être renforcée.
- La parution de la newsletter va passer de mensuelle à bimensuelle. Celle-ci va également être relookée.

Feuille de route 2022

- Voir pour éditer de nouveau un guide des tournois sur papier, type dépliant.
- Faire faire des Oriflammes à l'effigie du comité départemental.
- Faire confectionner une banderole comité.

* Classement (Chargé de mission)

Bilan, Actualité, difficultés ?

- Pascal gère parfaitement les dossiers en toute autonomie. Attention, à rester vigilant au cas où ce dernier aurait un empêchement ou une indisponibilité à plus ou moins long terme.
- Depuis le début de la saison, déjà environ 70 dossiers de reclassement ont été traités. Ceci démontre le sérieux des présidents de clubs des juges arbitres de tournois et des joueurs eux-mêmes pour que les inégalités sportives soient le plus possible gommées.

Feuille de route 2022

- RAS

6 – Paroles aux clubs

* Gilles ASCIAK – TC Savonnières :
- Donner un classement différent aux vétérans de plus de 45 ans ? C'est à dire un classement sénior et un classement vétéran afin de niveler l'écart d'âge.
- Donner un classement "homme" aux femmes pour leur permettre de faire des tournois "hommes" et des tournois femmes. Cela inciterait peut-être les femmes à faire des tournois.
- Pourquoi ne pas inscrire des joueurs ou des classements ou des tranches de classement lors des inscriptions pour les championnats séniors ? Cela éviterait d'avoir des matchs trop déséquilibrés.

Réponse du comité :
Suggestion N°1 et N°2 - Même si ces idées auraient un certain sens, il n'est pas du ressort du comité de mettre en place de tels changements, les instances régionales de la ligue seront informées de cette proposition par le biais de ce CR.
Suggestion N° 3 – Pour les championnats, c'est le poids des équipes qui détermine la hiérarchie des équipes, malheureusement les classements individuels de chacun et chacune ne sont pas pris en compte.

* Bruno SORIN – TC Castelrenaudin
Soucis d'équilibrage entre les réceptions et les déplacements lors du championnat départemental d'Hiver.
Pour pallier à ce genre de situation (qui décourage aussi bien les bénévoles que les joueurs), ne pourrait-on pas établir des règles claires, valables pour tout le monde ?

- Limiter le nombre d'équipes engagées par club en fonction des installations disponibles
- Vérifier les calendriers club par club après l'établissement de ceux-ci
- Ne pas accepter des "doléances" de certains clubs qui en abusent
- Augmenter le délai entre la fin des inscriptions et la diffusion du calendrier, afin de vous laisser optimiser celui-ci

Réponse du comité :
Suggestion N°1 – Cela reste du ressort et du bon sens des clubs que de limiter le nombre d'équipes à inscrire en fonction de leurs infrastructures. Nous essaierons d'y apposer un œil vigilant lors de la construction des prochains championnats afin d'alerter les clubs trop « gourmands ».
Suggestion N° 2 – Cela est fait, mais nous ne sommes jamais à l'abri d'un oubli.
Suggestion N° 3 – Nous ne pouvons pas mettre de barrières ou de règles sur les doléances des clubs, elles sont toutes légitimes (tout au moins pour leur auteur) et recevables. Nous les écoutons et les prenons en compte quand cela est possible et que cela ne nécessite pas de déconstruire le reste du championnat.
Suggestion N° 4 – C'est ce qui nous a fait défaut cette année mais nous avons répondu à une demande des clubs qui trouvaient que la période des inscriptions était trop courte. Nous ferons différemment pour les prochains championnats.

13 – Informations et Questions diverses

* La nouvelle convention d'occupation des locaux avec la ville de Tours a été signée avec les même closes que la précédente.

* Les arbitrages des dossiers ADCP faits par la commission développement départementale ont été validés par la Ligue.

* Le président et le secrétaire général ont assisté en cette fin d'année à une dizaine d'assemblées générales de clubs.

* La Fédération a annoncé une augmentation de la licence de 2 € pour la saison prochaine. Cette hausse devrait être reversée dans son intégralité aux clubs.

* Les prix d'engagement pour les compétitions par équipes vont passer à 49 €. Le comité départemental d'Indre et Loire s'alignera sur les tarifs fédéraux.
Le principe de remboursement pour les équipes qui ne sont pas inscrites dans des poules de 6 (5 matchs garantis) sera maintenu. A noter que cette mesure est exclusive à notre département.

* L'assemblée générale 2022 est fixée au vendredi 18 novembre 2022. Possibilité de repli si indisponibilité de la maison des sports, au 25 novembre.
,

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h30

Original signé et archivé au comité départemental le 13 / 01 / 2022

Philippe MERCIER
Secrétaire Général

ERIC LEVIEUGE
Président